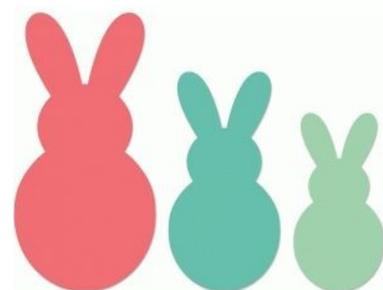
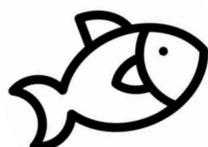




Langevinette

AVRIL 2023



Date de tombée de la parution du
mois de mai 2023
11 mai 16 heures



LE MOT DU MAIRE

Lors de la dernière séance du conseil municipal, celui-ci a décidé de reporter d'une année les travaux de renouvellement de conduites sur la rue Langevin et ce, suite à l'estimé de près de 2,6 millions de dollars préparé par les ingénieurs pour la réalisation de ces travaux.

Comme la différence est trop grande entre le montant de 1,330,453\$ que nous recevons dans le cadre de la TECQ 2019-2023 et que la date limite des travaux à être réalisés dans le cadre de ce programme a été récemment reportée au 31 décembre 2024, le conseil a conclu qu'il serait plus sage de reporter ces travaux en 2024.

De cette façon, nous prévoyons que d'autres programmes d'aide financière seront lancés entre-temps afin de nous aider à réaliser ces travaux et qu'il sera préférable de lancer les appels d'offres dans ce dossier au cours de l'automne 2023 que maintenant afin de recevoir des meilleures soumissions pour ce projet.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais vous informer que nous ouvrirons l'Écocentre à compter du samedi 6 mai de 8h00 à 13h00. Par la suite, il sera ouvert tous les samedis et ce, jusqu'au 25 novembre 2023. En plus du samedi, l'écocentre sera également ouvert les mercredis soir du 10 mai au 31 mai de 17h30 à 19h30.

J'aimerais vous rappeler que la Municipalité a conclu en 2021 une entente de partenariat avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec) pour l'implantation d'un point de dépôt officiel pour la récupération des produits électroniques.

Je vous invite à consulter le www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler pour connaître en détail la liste complète des produits électroniques visés par l'entente. Une liste de ces produits acceptés apparaît également dans le présent Langevinette.

Il est très important de noter que les produits électroniques que vous apporterez à l'Écocentre devront être intacts et que les pièces ou les composantes de ces produits ne devront pas être retirées ou endommagées.

Il serait bon de noter que nous avons également conclu au mois d'août 2022, une entente avec GORECYCLE Canada visant à récupérer les appareils avec gaz et mousses aux halocarbures. À titre d'exemple, cette entente prévoit la récupération des réfrigérateurs et congélateurs de plus de 2,5 pi³, des celliers et refroidisseurs à vin, des distributeurs d'eau, des climatiseurs branchables (mobile ou de fenêtre) et des déshumidificateurs. Nous vous invitons donc à venir porter ces appareils à l'Écocentre lorsqu'il faudra vous en départir.

Tel que mentionné dans le Langevinette au cours des 2 dernières années, **nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer vos résidus de gazon et de gravier directement le long du chemin public suite au nettoyage de votre terrain.**

J'aimerais donc vous rappeler que ce n'est pas la responsabilité des employés municipaux d'effectuer le ramassage des résidus qui proviennent des terrains privés. De plus, l'article 498 du Code de la sécurité routière stipule qu'il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin.

Quiconque contrevient à cet article commet une infraction et est passible d'une amende de 60\$ à 100\$ plus les frais.

Certains diront que ces résidus proviennent des abrasifs que nous utilisons pour l'entretien des chemins en hiver. Cependant, je ne suis pas certain que vous seriez d'accord pour qu'on cesse d'utiliser ces abrasifs en hiver!

Il est bien entendu que nos employés effectueront, au cours des prochains, la réparation des terrains qui ont été endommagés lors de l'entretien des chemins en hiver mais je vous le dis à nouveau, les employés municipaux ne seront pas autorisés à ramasser vos résidus car c'est **vos** responsabilité de les ramasser.

Au besoin, nous n'hésiterons pas à demander l'aide de la Sûreté du Québec dans ce dossier pour faire appliquer le Code de la sécurité routière.

Sincères salutations!

Christian Chabot, maire



Conseil en bref

- Comptes fournisseurs : 170 745.94 \$
- Le conseil accepte de vendre à Les Entreprises forestières Nadeau inc une partie du lot 6 533 607 situé dans le Parc industriel.
- Suite à l'estimé des travaux de près de 2,600,000\$ déposé par l'ingénieure Andréanne Dumont, le conseil convient d'attendre en 2024 pour la réalisation des travaux de renouvellement de conduites sur la rue Langevin.
- Adoption du règlement no 217-23 amendant le règlement de zonage no 76-07 afin d'autoriser la classe d'usage « Activités récréatives extensives » dans les zones 03-I et 04-CH.
- Adoption du règlement no 218-23 modifiant le Plan d'urbanisme no 74-07 de façon à modifier les limites du périmètre urbain.
- Adoption du second projet de règlement no 219-23 modifiant le règlement de zonage no 76-07 de façon à modifier les limites du périmètre urbain et à procéder à la concordance au nouveau règlement no 138-22 de la MRC des Etchemins.
- Le conseil accepte la recommandation du comité consultatif à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par Dany Boilard et Jenny Lachance qui désirent reconstruire leur résidence principale et procéder à l'agrandissement au sol de cette résidence.
- Le conseil accepte la recommandation du comité consultatif à l'effet d'accepter la demande de dérogation de Alex Corriveau qui désire construire une résidence avec une hauteur qui excède de 23 cm la hauteur permise en raison du niveau moyen du sol.
- Le conseil municipal de Sainte-Justine accepte la soumission déposée par Les Entreprises JAGR pour la location de la pelle John Deere 200 CLC ainsi que pour la pelle John Deere 130G et celle de l'Érablière E. Pouliot pour la pelle Volvo EC-35 ainsi que pour la pelle Case CX-145.
- Le Conseil municipal de Sainte-Justine demande des soumissions publiques en vue de l'exécution de travaux de pavage et de rapiéçage à la finisseuse de différentes rues de la municipalité.
- Le Conseil municipal de Sainte-Justine demande à Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, une aide financière de 25 000\$ dans le cadre de l'enveloppe budgétaire du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour la réalisation des travaux de pavage.
- Le conseil est informé que la Municipalité a reçu une aide financière de 17 350 \$ pour la réfection de la rampe d'accès à l'entrée de la nouvelle Bibliothèque Roch-Carrier.
- Le conseil municipal de Sainte-Justine adopte le projet de règlement numéro 220-23 visant à autoriser l'acquisition d'un chargeur sur roues et à procéder à un emprunt pour un montant suffisant pour en acquitter le coût. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 375 000\$ pour les fins du présent projet de règlement.
- Le conseil renouvelle son adhésion au regroupement pour l'achat de sel de déglçage géré par l'UMQ pour les 4 prochaines années.
- La Municipalité de Sainte-Justine accepte de présenter le projet " Travaux supplémentaires pour la toiture du chalet" déposé par le Club motoneige Langevin au Comité technique de la ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants
- Adoption du projet de règlement no 221-23 visant à augmenter le fonds de roulement de 15 000\$ pour un montant total de 50 000\$.
- Le conseil accepte de proclamer le 17 mai « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie ».



SAINTE-JUSTINE

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

QUE suite à l'adoption lors de la séance ordinaire du 6 avril 2023 du « SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 219-23 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-07 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À MODIFIER LES LIMITES DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION ET À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AU NOUVEAU RÈGLEMENT NO 138-22 DE LA MRC DES ETCEMINS VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT NO 78-05 RELATIF AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AFIN DE REDÉFINIR LES LIMITES DU PÉRIMÈTRE URBAIN DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE »

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné M. Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1-Objet du projet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 3 avril 2023 sur le premier projet de règlement 219-23, le conseil municipal a adopté un second projet de règlement intitulé « SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 219-23 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-07 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À MODIFIER LES LIMITES DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION ET À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AU NOUVEAU RÈGLEMENT NO 138-22 DE LA MRC DES ETCEMINS VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT NO 78-05 RELATIF AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AFIN DE REDÉFINIR LES LIMITES DU PÉRIMÈTRE URBAIN DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE »

Ce second projet de règlement numéro 219-23 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la « *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* ». Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité, aux heures normales de bureau.

Il en est ainsi pour modifier la cartographie du zonage suite à l'adoption du règlement 138-22 de la MRC des Etchemins afin de redéfinir les limites du périmètre urbain de la Municipalité de Sainte-Justine. Ces modifications consistent à exclure une partie de la zone 03-I du périmètre urbain et à intégrer cette même superficie à l'intérieur de la nouvelle zone 60-I. Cette nouvelle zone 60-I est située à l'intérieur des zones 04-CH et 41-F.

Une copie de ce second projet de règlement # 217-23 peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande à la Mairie, aux heures normales de bureau.

2-Description des zones pour les personnes habiles à voter :

1. La zone 03-I est située dans le secteur de l'usine de pompage et de filtration de l'eau potable située au 198-1 et la zone 04-CH est située le long de la route de la Station entre l'intersection du rang 10 et le 170, route de la Station. La zone 60-I est située à l'intérieur des zones 04-CH et 41-F.

La description ou l'illustration de ce secteur de zone peut être consultée à la Mairie.

2. Les zones contiguës aux zones 03-I et 04-CH sont les zones 02-CH, 01-CH, 57-F, 05-CH, 06-H, 41-F et 44-F.

3-Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet;
- Être reçue à la Mairie au plus tard le 28 avril 2023 à 13h00;
- Être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone ou du secteur de zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles.

4-Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de

Suite....

signer une demande peuvent être obtenus à la Mairie, aux heures normales de bureau.

5-Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6-Consultation du projet

Le second projet de règlement # 219-23 peut être consulté à la Mairie situé au 167, route 204, Sainte-Justine, aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Sainte-Justine, ce 19^e jour d'avril deux mille vingt-trois (2023).

Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

L'écocentre sera ouvert à tous les samedis de 8h à 13h à partir du **6 mai 2023**. En plus du samedi, l'écocentre sera également ouvert les **mercredis soirs du mois de mai de 17h30 à 19h30.**

Du 10 au 31 mai 2023



Est-ce que les fossés de la Municipalité sont un dépotoir ?

Voici ce que nous avons découvert dans un fossé du rang 10 !!

Service des



LIGUE JUNIOR 5 ET 15 ANS



Centre Dekhockey Desjardins des Etchemins de Sainte-Justine

LES MARDIS, DU 16 MAI AU 22 AOÛT DÈS 18H00

(HORAIRE À VENIR SELON LES INSCRIPTIONS)

TARIF: 80\$ TX. INCLUSES / ENF.

(INCLUS : 15 MATCHS + 2 MATCHS PARENTS/ENFANTS,
CHANDAIL, ARBITRE ET CHRONO ET PLUS ENCORE !!!)

INSCRIPTION SUR QIDIGO (OBLIGATOIRE)

DU 20 MARS AU 21 AVRIL



SAINTE-JUSTINE



**INSCRIPTIONS
SOCCER**

SOCCER
SAINTE-JUSTINE
PASSION. INTENSITE. COEUR.

DU 3 AU 23 AVRIL 2023

**TU AS DES IDÉES DE PROJET OU
DES SUGGESTIONS POUR LES
LOISIRS DE STE-JUSTINE!?!**

**Tu souhaites t'impliquer
régulièrement ou de façon
ponctuelle dans les activités
qui sont offertes!?!**

**Tu viens d'arriver à Ste-Justine
et tu souhaites te joindre à un
comité VRAIMENT dynamique!?!**

**Contacte Émilie Goudreault
Directrice des loisirs et de la culture
au (418) 383-5397 #1226 ou par
courriel à loisirs@stejustine.net**

f LOISIRS SAINTE-JUSTINE



**CLUB DE BOXE
M.A.A.**

**Gala à Ste-Justine
Samedi 10 juin 19h00
Soirée à ne pas manquer**

**Pour réservation Table ou billet
Alain Côté (418) 625-0224
Annie Lapierre (418) 383-5217**

CAMP DE JOUR DE SAINTE-JUSTINE



ÉTÉ 2023 DU 27 JUIN AU 10 AOÛT



HORAIRE DU CAMP DE JOUR : du lundi au vendredi de 9h à 16h (*Service de garde du midi inclus*)

HORAIRE DU SERVICE DE GARDE (OPTIONNEL) : de 7h30 à 9h ET de 16h à 17h30

7 semaines - Camp de jour et Service de garde du midi (obligatoire)	
1 enfant	260,00 \$
2 enfants	490,00 \$
3 enfants	680,00 \$
7 semaines - Camp de jour et Service de garde matin-midi-soir	
1 enfant	375,00 \$
2 enfants	610,00 \$
3 enfants	735,00 \$
4 semaines - Camp de jour et Service de garde du midi (obligatoire)	
1 enfant	195,00 \$
2 enfants	330,00 \$
3 enfants	450,00 \$
4 semaines - Camp de jour et Service de garde matin-midi-soir	
1 enfant	245,00 \$
2 enfants	385,00 \$
3 enfants	470,00 \$



Endroit : Centre sportif Claude-Bédard
(146, rue Bisson, Sainte-Justine)

Option 1 : 7 semaines – du 27 juin au 10 août
Option 2 : 4 semaines – du 27 juin au 21 juillet



ACTIVITÉS OPTIONNELLES	Coût
Éco-Parc des Etchemins (Forfait Tourbillon)	25,00 \$
Woodooliparc	30,00 \$

ACTIVITÉS INCLUSES (SANS FRAIS)
Olympiades sportives
Journée des métiers (Défi 911, ateliers divers)
Sortie pique-nique / parc et jeux d'eau à St-Magloire
Sortie pique-nique / parc et jeux d'eau à St-Luc
Journée "Fin de camp"
Et plus encore !!!

Inscription obligatoire
par [QIDIGO](#) :
Dès le 20 avril

Nous vous invitons à créer un compte sur QIDIGO dès aujourd'hui.
Ainsi, vous serez prêts à procéder à l'inscription en ligne dès le moment venu.

- ✓ Allez sur le site web de la municipalité de Sainte-Justine : www.stejustine.net
- ✓ Cliquez sur l'onglet [Inscrivez-vous à nos activités - QIDIGO](#)
- ✓ Cliquez sur **MON COMPTE** ou sur la silhouette  (En haut à droite)
- ✓ Cliquez sur **M'INSCRIRE**
- ✓ Remplissez les informations demandées
- ✓ Ajoutez les informations sur vos enfants dans la section **FAMILLE**

Suivez-nous  **Loisirs Sainte-Justine**

Pour information, contactez Émilie Goudreault - Tél : (418) 383-5397 poste 1226 ou loisirs@stejustine.net

**CUEILLETTE
DE** *canettes*

**LE SAMEDI
22 AVRIL 2023**
à *Lac-Échemin et
Sainte-Justine*

PRENEZ NOTE
NOUS FERONS DU
PORTE-À-PORTE, MAIS VOUS
POUVEZ QUAND MÊME SORTIR
VOS CONTENANTS CONSIGNÉS
À L'EXTÉRIEUR.
NOUS DÉBUTERONS LA COLLECTE À 9H.

INFORMATIONS: Bureau de la
Maison de jeunes: 418 594-5886.

Au profit de
La Maison
de jeunes
L'Olivier des
Échemins

L'Olivier
des Échemins

Bonjour à tous!

Nous passerons par les portes pour récolter vos contenants consignés samedi le 22 avril à Ste-Justine.

Sachez qu'il est toujours possible durant l'année d'aller porter vos contenants consignés à notre point de dépôt situé derrière la caserne de pompier à Ste-Justine.

De plus, nous tenons à vous remercier de votre appui et de votre contribution financière à travers les contenants consignés. Votre générosité a un impact direct sur les jeunes qui fréquentent nos points de service et qui participent à nos projets organisés par la MDJ. Votre soutien continu depuis toutes ces années nous permet de poursuivre notre mission. Nous sommes reconnaissants de votre fidélité et de votre engagement envers les jeunes!

Merci beaucoup!

Club motoneige Ste-Justine

Nous désirons remercier tous les bénévoles et clients pour votre participation au succès de notre saison des déjeuners au club motoneige.

La direction
Rénald Métivier
Président



Les Monts Notre-Dame

PROJET À VENIR

Pour répondre à une demande toujours grandissante, le Comité envisage présentement, l'installation de Columbariums Extérieurs dans tous les Cimetières de son territoire.

Chaque Columbarium aura 24 espaces, pouvant accueillir chacun 2 URNES (grandeur standard) et la concession sera d'une durée de 50 ans.

Pour manifester votre intérêt ou pour plus d'informations, veuillez rejoindre :
STE-JUSTINE : GHISLAIN ROYER 418-383-5939

Lucie Tanguay au 418-476-3651 ou au 418-625-3381 poste 551

Laissez vos coordonnées sur le répondeur, et nous communiquerons avec vous.



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CHAMBRE DE COMMERCE ET FONDS D'INVESTISSEMENT DE SAINTE-JUSTINE

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de Sainte-Justine ainsi que celle du Fonds d'investissement de Sainte-Justine auront lieu lundi le 24 avril 2022 à compter de 19h00 à la Mairie.

Toutes les personnes concernées ou intéressées sont cordialement invitées à assister à ces assemblées générales.

Martin Chabot

Président

Chambre de commerce

Sylvain Chabot

Président

Fonds d'investissement

Trempette au sirop d'érable

Jeudi le 20 avril 2023

De 13 heures à 16 heures

Au Centre Civique de Sainte-Justine

Gratuit pour tous

Prix de présence

Crudités

Trempette de pain dans le sirop

Tire sur neige (s'il en reste)

Jeux : cartes, baseball-poches aussi disponibles

quilles finlandaises (Molkky) et jeu d'échelles et boules (couilles).

Nul besoin de réserver

Organisé par la FADOQ, Mouvement des Aînés de Sainte-Justine

Information Denis Dion Tél. : 418-383-5954

****Si vous avez des idées d'activités... faites-nous le savoir !

On attend vos suggestions.

stejustine@fadoq-quebec.qc.ca



Nouvelle activité au centre civique, salle Gatien-Lapointe

BASEBALL POCHE

LES DIMANCHES :

23 AVRIL, 21 MAI, 18 JUIN

De 13h30 heures à 16 heures

ACTIVITÉ POUR TOUS

Pour plus d'informations : Denis Dion 418-383-5954

FADOQ Ste-Justine



OFFRE D'EMPLOI
SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE
STE-JUSTINE-DE-LANGEVIN

1 POSTE DE GUIDE TOURISTIQUE

TÂCHE : RECEVOIR LES VISITEURS ET LES GUIDER LORS D'UNE
VISITE DES LIEUX

EXIGENCES : ÊTRE AGÉ(E) DE 15 ANS ET PLUS

ÊTRE INSCRIT COMME ÉTUDIANT(E) A LA SESSION
D'AUTOMNE

Horaire : 30 HEURES /SEMAINE

DE 12:00 HRES A 17:00 HRES

MARDI DE CONGÉ

SALAIRE : 18,00 \$/ HRE

DÉBUT DE L'EMPLOI : 24 JUIN (ENTRE 8 ET 10 SEMAINES) SELON
VOTRE HORAIRE DE COURS

SI INTÉRESSÉ(E) CONTACTEZ :

Jean-Pierre Tanguay

iptanguay@sogetel.net

418-625-0460

156 rue Royer, Ste-Justine, G0R1Y0

Merci pour votre intérêt



Société
du
Patrimoine

Sainte-Justine-de-Langevin

PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL
RECHERCHÉ(E)



EMPLOI ÉTUDIANT

8h / fin de semaine

15,50\$ / heure

+ possibilité de
temps plein à l'été

L'EMPLOI DÉBUTE
DÈS QUE POSSIBLE

Le Moulin La Lorraine

DES ACTIVITÉS ET DES ÉVÉNEMENTS
DES EXPOSITIONS D'ARTISTES
UNE MEUNERIE FONCTIONNELLE
UNE ÉQUIPE SYMPA

Tu es disponibles dès maintenant
Tu t'exprimes bien en public
Tu es débrouillard(e) et autonome
Tu aimes le contact avec les gens
Tu apprends vite

Envoie une lettre de
motivation et ton cv à :

direction@moulinlalorraine.ca



1286 route 277, Lac-Etchemin, 418-625-4400, moulinlalorraine.ca



Havre
l'Éclaircie

TU TE RECONNAIS
AU FEU
JAUNE
OU
ROUGE ?



RELATION
SAINE

- IL...
- Respecte tes décisions et tes goûts
 - Accepte ta famille et tes amies
 - Te fait confiance
 - S'assure que tu es épanouie

ATTENTION !

PRÉSENCE
DE VIOLENCE

- IL...
- Se moque de toi et de tes opinions en public
 - Est jaloux et possessif
 - Contrôle tes sorties, tes vêtements
 - Fouille dans ton cellulaire

DANGER !

DEMANDE
DE L'AIDE

- IL...
- T'humilie et te traite de nom quand tu le contredis
 - Pète les plombs quand quelque chose lui déplaît
 - Te pousse, te secoue, te frappe
 - T'oblige à avoir des relations sexuelles

Nous pouvons t'aider.
418 227-1025 - 1 800 709-1025

SERVICE DE CONSULTATION
DISPONIBLE DANS LES
MUNICIPALITÉS SUIVANTES

SAINT-GEORGES
BEAUCVILLE
LA GUADELOUPE
LAC-ETCHEMIN
SAINT-ÉPHREM

SAINT-GÉDÉON
SAINT-JOSEPH
SAINT-MARTIN
SAINT-PROSPER
SAINTE-MARIE

24H / 24
7 JOURS / 7



Bonjour à tous,

C'est avec une énergie renouvelée que le comité de la Société du Patrimoine prépare la saison estivale 2023. Après une année 2022 satisfaisante et bien remplie, c'est avec optimisme que nous entrevoyons l'été 2023.

Suite à la présentation de l'assemblée générale annuelle, voici les grandes lignes des orientations proposées pour 2023.

Premièrement, nous sommes en période recrutement. On recherche effectivement un ou une guide pour l'accueil du site historique des pères Trappistes. Voir la feuille d'offre d'emploi dans le Langevinette pour tous les détails.

La mise en vente des billets pour le tirage d'un panier cadeau en collaboration avec les Fermières de Sainte-Justine sera de retour juste à temps pour le début de la saison. Voici les différentes personnes qui ont participé au panier 2022. Merci au Cercle des Fermières de Sainte-Justine, Érablière C.A. Gosselin, Érablière JaD'or inc., Michèle Tanguay, Stéphane Brûlé et la Société du Patrimoine.

Les membres du conseil d'administration et la guide seront bien identifiés et visibles grâce à de nouveaux polos ornés du logo de la Société! Merci à Mme Armelle Chabot pour cette généreuse commandite.

Comme une belle tradition, nous présenterons la fête Nationale le 24 Juin au Site des Pères Trappistes. Surveillez le Langevinette de mai pour la programmation officielle.

Quant aux travaux à venir, nous prévoyons refaire la peinture au pavillon de musique et au sommet de la tour. Le sentier sera lui aussi amélioré avec l'ajout de signalisation et de drainage. Nous poursuivrons ensuite le projet d'aménagement de verger avec la plantation de 20 pommiers supplémentaires. Un beau projet pour les années à venir.

Pour le mois d'août, nous vous proposons deux activités, soit le pique-nique Familiale avec date à confirmer, et une soirée toute en musique avec le spectacle de Mario Jacques accompagné de Martine Gilbert le samedi 12 août. Surveillez les publicités à venir.

Je vous rappelle qu'il est possible de nous suivre via la page Facebook de la Société du Patrimoine de Sainte-Justine.

Finalement, nous tenons à remercier Mme Angèle Carbonneau et la Coop IGA Sainte-Justine pour les dons monétaire et alimentaire.

On vous invite à venir nous voir en 2023 afin de constater par vous-même les améliorations apportées au site. Au plaisir de vous y rencontrer!

Votre comité.

Petites Petites
ANNONCES
 Petites Petites



Recharge d'extincteurs

LA FORCE-B INC.
 Division : protection incendie
Josée Tanguay
 Technicienne
 54, route 204
 Sainte-Justine (Québec)
 G0R 1Y0
 Tél. : 418 625-9788
 laforce-b@outlook.com

2.5 lbs : 20\$
 5 lbs: 25\$
 10 lbs: 30\$
 20 lbs: 35\$
 30 lbs: 50\$

Plus taxes

418-625-9788

Peinture Tirage de joint Alain Roy

Intérieur/extérieur
 Prix abordable

Sainte-Justine
 (418)222-9061
 NEC 2265928095



N'oubliez pas que vous devez enlever vos abris d'hiver (toile et structure) et les clôtures à neige au 1er mai 2023.

PATATES DE SEMENCES À VENDRE

<u>Chieftain rouge</u>		
10 LBS	5\$	
25 LBS	10\$	
50 LBS	18\$	

Info René Roy 418-383-3467



Bureau municipal
 167 route 204
 Sainte-Justine, QC
 G0R 1Y0
 Téléphone : 418-383-5397
 Télécopieur : 418-383-5398



Heures d'ouverture
 Lundi au jeudi
 de 9h00 à 12h30
 13h00 à 16h30
 Vendredi
 9h00 à 13h00

RECEPTION@STEJUSTINE.NET

Site internet : WWW.STEJUSTINE.NET